L'AMICALE DES ÉCOLES DU PARADIS

Organise sa

BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS

Au centre socio-culturel de Saint-Doulchard

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026	DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2026
De 8h30 à 18h30	De 8h30 à 17h30

Vente par des particuliers de jouets, vêtements et matériel de puériculture.

La bourse aux jouets, c'est l'occasion de vider les placards et les greniers pour les uns, et de faire de bonnes affaires, voire de très bonnes affaires, pour les autres !

Exposants : installation le samedi 5 et/ou le dimanche 6 décembre dès 7h30 ; tables et chaises fournies, prévoir votre portant si nécessaire.
Pour permettre à chacun d'avoir une place, le 2ème jour sera accordé en fonction des disponibilités.

Sur place : petite restauration, et formule déjeuner à réserver avec la fiche d'inscription.

VENEZ NOMBREUX !

Bénéfices au profit des élèves des Écoles du Paradis.

Contact par mail uniquement : amicale.paradis@gmail.com

ATTESTATION – *obligatoire, une par participant*

Je soussigné(e) : ……
Domicilié(e) : ……
Pièce d'identité n° : ……..
Délivrée par la Préfecture de ……., le ……

Atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux manifestations assimilées aux braderies, brocantes ou ventes au déballage depuis le 1er janvier 2026.

Fait à : …… Le :…… Signature :

FICHE D'INSCRIPTION

À retourner au plus tard le **1er décembre 2026**

Nom et prénom : ……
Téléphone : ……
Mail : ……
N° adhérent : ……

1. Mon emplacement

	Réservation	Table 1,50 m	Table suppl.	Prix total
ADHÉRENT	☐ Sam. ☐ Dim.	5€ /j x …….	1€/table/j x …….	
NON ADHÉRENT	☐ Sam. ☐ Dim.	6€ /j x …….	2€/table/j x …….	
+ Portant adhérent	☐ Oui ☐ Non	2€/j x …….	1€/portant/j x……	
+ Portant non adhérent	☐ Oui ☐ Non	3€/j x …….	1€/portant/j x……	
J'adhère* à l'Amicale	☐ Oui ☐ Non			
TOTAL EMPLACEMENT				

* TARIF ADHÉSION : 1 enfant = 5€, 2 enfants = 8€, 3 enfants = 10€, 4 enfants et plus = 12€

2. Ma formule déjeuner (facultative)

Formule	Prix	Samedi 5	Dimanche 6	Total
Menu panini jambon/emmental	5€/j	…	…	
Menu panini poulet (halal)	6€/j	…	…	
Menu panini tomate/mozza	5€/j	…	…	
TOTAL DÉJEUNER				
TOTAL À RÉGLER (emplacement + déjeuner)				

3. Règlement et dépôt

Espèces** ou chèque** à l'ordre de l'Amicale des Écoles du Paradis, ou CB via le QR code.

** Formulaire + règlement à déposer dans la boîte aux lettres de l'Amicale (parvis de l'école), à remettre aux enseignants, ou par voie postale : 82ter route d'Orléans, 18230 SAINT-DOULCHARD.

: Les menus sont composés du panini, d'une boisson, d'un paquet de chips et d'une crêpe

L'attestation doit être remplie pour chaque participant : l'inscription n'est validée qu'à cette condition.